



AVIS DE COURSE TYPE RIR

*Critérium de Bassin Voile en Pays de Brest
Dimanche 30 Avril 2023
Centre de Voile de l'Aber-Wrac'h
Grade : 5B*

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- les RIR
- l'avis de course

2 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

2.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux des classes : Optimist coque polyéthylène, Open Bic Mylar ; Bic Techno 293, Race Board.

L'épreuve est ouverte à tous les bateaux en intersérie : Dériveurs et catamarans.

2.2 Documents exigibles à l'inscription :

Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
- une autorisation parentale pour les mineurs.

2.3 Afin de faciliter l'organisation de l'événement et d'anticiper au mieux les besoins matériels, merci de respecter le délai d'inscriptions en ligne avant le jeudi 27 avril, 12h00, sur le lien suivant : <https://forms.gle/koeTRocCLP59Ts7b8> (copier-coller dans le navigateur si besoin)

3 DROITS A PAYER

3.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Montant
<i>Solitaire</i>	<i>10€</i>
<i>Double</i>	<i>20€</i>
<i>Double + location bateau</i>	<i>25€</i>

4 PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
<i>Dimanche 30 Avril 2023</i>	<i>9h30</i>	<i>11h00</i>

Date et heure du Briefing : **Dimanche 30 Avril à 11h00**

5 CLASSEMENT

5.1 Le système de classement est le suivant : 1^{er} : 1 point, 2^{ème} : 2 points, etc...

5.2 1 course validée est nécessaire pour valider la compétition.

5.3 EX-aequo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

5.3 Les bateaux disqualifiés DSQ ou qui ont abandonnés DNF recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus 1.

5.4 Si 3 courses ou plus sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

6 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

Chaque concurrent et accompagnateur est de ce fait parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières », à observer en tout lieu et à tout moment, ainsi que des dispositions complémentaires édictées par le ministère des sports, et s'engage à les respecter,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par la Covid-19, que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peuvent garantir une protection totale contre une exposition et une contamination à la Covid-19. Il dégage l'Autorité Organisatrice de toute responsabilité en cas de contamination,
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques des concurrents, accompagnateurs et membres de l'Autorité Organisatrice participant à la compétition.
- un bateau qui a un cas suspect de Covid-19 dans son équipage est obligé d'abandonner immédiatement la course. S'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié.

7 PRIX

Les prix seront distribués selon le règlement sportif de Voile en Pays de Brest.

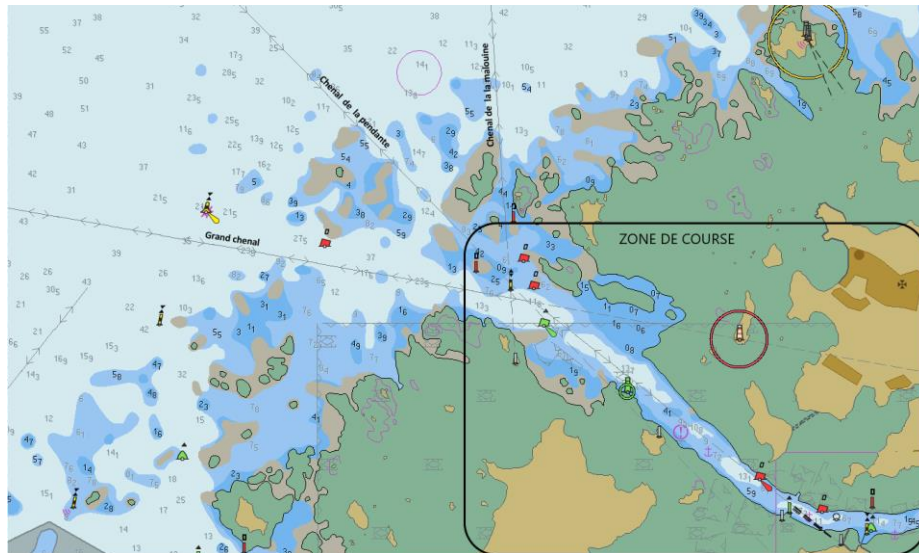
8 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Contact secrétariat : 02 98 04 90 64 – cylaberwrach@gmail.com

Pensez à réserver vos catamarans et vos sécus.

ANNEXES

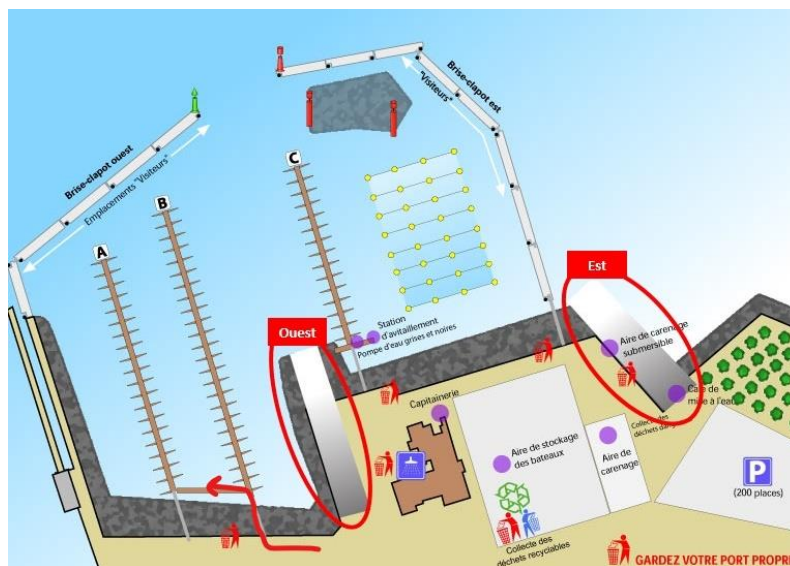
ZONE DE COURSE



MAREE

Dimanche 30 Avril 2023 ▼ UTC+2 Semaine 17							48°36' N		
							4°34' W		
Lever du soleil : 07h00			Lune gibbeuse croissante			Coucher du soleil : 21h27			
	Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2
PM	34	02h38	06h29	01h04	5,78m	2,86m	0,24m	0,72m	1,43m
BM		09h07	06h09	01h01	2,92m	2,91m	0,24m	0,73m	1,46m
PM	39	15h16	06h15	01h02	5,83m	2,92m	0,24m	0,73m	1,46m
BM		21h31			2,91m				

ACCES CENTRE DE VOILE ET MISE A L'EAU SECUS



Cale Est : Mise à l'eau sécus
 Cale Ouest : Cale réservée aux coureurs
 Accès aux sécus entraîneurs par ponton B (code 4120)